

1. Groupe de travail Ville-Campagne

LE RELAIS ENTRE LES HABITANTS DES VILLES ET DES CAMPAGNES

Le Parc des Trois Pays étant bordé de plusieurs villes importantes, la zone rurale se voit soumise à des pressions considérables. Ce phénomène s’observe principalement au niveau du trafic et de l’afflux de vacanciers venant profiter chaque week-end de la beauté des paysages, mais se remarque aussi au prix élevé des terrains agricoles et à l’essor immobilier dans les centres moins développés.

En dépit de cette ‘pression’ urbaine, la campagne a besoin de la ville : c’est là que se concentrent les structures sociales et médicales de qualité, la clientèle pour l’écoulement des produits du terroir, sans oublier les touristes qui, lorsqu’ils passent leurs temps libres dans le Parc des Trois Pays, y dépensent aussi leur argent. La ville représente donc un atout pour la campagne, et réciproquement !

Afin d’améliorer cette interconnexion des réseaux entre les habitants des villes et des campagnes, le groupe de travail Ville-Campagne a entrepris les actions suivantes :

Harmonisation des législations

Le groupe de travail a dressé un inventaire des législations, réglementations et subventions en matière de gestion de l’environnement agraire dans les trois pays visés. Ces trois pays, bien que confrontés à une problématique identique, ne partagent cependant pas la même législation. C’est pourquoi toutes les règles de subvention qui régissent l’environnement ont été répertoriées et sont actuellement soumises à un processus de comparaison. Chaque fois que cela s’avère possible, les règles sont harmonisées afin de pouvoir accroître le ‘rendement’ des législations et des réglementations.

Contribution des utilisateurs

C’est sous l’appellation ‘Préservation durable des paysages en Euregio’ que le groupe de travail a investigué de nouveaux instruments en vue de financer la préservation de l’environnement. Il existe différentes manières d’inciter les ‘utilisateurs’ à participer aux coûts de préservation du site, comme l’acquittement d’un droit d’inscription, le sponsoring ou encore une forme spécifique d’impôt. Certains de ces systèmes de ‘visitor payback’ seront étudiés plus en détail dans le projet ‘Préservation durable des paysages’.

Amélioration des contacts

Pour terminer, le groupe de travail s’est penché sur une proposition de projet ‘Espaces de rencontre’. Ce projet, qui vise à améliorer les contacts entre les habitants des villes et des campagnes, a aussi pour but d’améliorer le contact entre les différents groupes de résidents d’un même village. La proposition fait actuellement l’objet d’une étude plus poussée afin de pouvoir être présentée dans le courant de cette année.

2. Groupe de travail Tourisme

COMMENT INCITER LES TOURISTES À FRANCHIR LES FRONTIÈRES ?

De l’autre côté de la frontière, la nature ne perd rien de son charme... Les gens y sont tout aussi accueillants et la nourriture tout aussi savoureuse. Pourtant, pour de nombreux touristes, la frontière reste un seuil difficile à franchir. C’est dommage, d’autant plus que le site, qui présente une identité paysagère, historique et culturelle unique, s’en trouve fragmenté en trois zones. Il est donc grand temps que les organisations touristiques des trois pays usissent leurs efforts afin d’inciter le touriste à franchir les frontières.

Réseau transfrontalier de sentiers

Comment faire pour encourager le promeneur ou le cycliste qui parcourent la belle région vallonnée du Limbourg à poursuivre leur chemin jusqu’à Fourons ? En leur proposant, simplement, une bonne carte couvrant l’ensemble du Parc des Trois Pays. Cette carte n’étant pas encore disponible, le groupe de travail Tourisme a demandé le groupe de travail SIG de transcrire sur carte l’ensemble des réseaux routiers transfrontaliers. Il sera ensuite possible d’y indiquer des points de ralliement au départ desquels promeneurs et cyclistes pourront suivre un circuit balisé.

Activités économiques

Le développement de l’activité économique en bordure de ce réseau mérite que l’on s’y attarde. Ce sont les organisations touristiques qui assurent, dans ce cas, le rôle de relais entre les autorités et les organisateurs. Elles peuvent, par exemple, apporter leur soutien aux organisateurs via la promotion ou via le développement de produits spécifiquement pensés pour le marché. On peut également envisager la vente de certains produits – comme les cartes d’itinéraires – par le biais de distributeurs automatiques placés le long de ces parcours. Quelle que soit l’activité économique envisagée en bordure de ces réseaux, il s’avère intéressant que sa qualité puisse être évaluée par une instance centrale, formée de représentants des cinq régions.

Publicité unique

Pour l’instant, chacun s’occupe de promouvoir dans son coin son propre ‘morceau’ de Parc des Trois Pays. Il serait pourtant tellement plus efficace de s’accorder sur une publicité commune pour l’ensemble du site ! C’est pourquoi le groupe de projet planche actuellement sur la mise au point d’un matériel informatif commun, sur la création de points d’information stratégiques aux différentes ‘entrées’ du Parc des Trois Pays, sur l’utilisation d’un label Euregio pour les Offices du Tourisme qui dispensent des informations sur l’ensemble du Parc des Trois Pays et, enfin, sur la formation et l’organisation de guides communs.

3. Groupe de travail SIG

AU GRÉ DES SENTIERS ET DES ROUTES...

Empruntons les sentiers, suivons les routes, traversons les frontières... Ce dernier point, hélas, constitue encore pour beaucoup un véritable obstacle... Alors que les chemins se moquent éperdument des frontières, il n’en va pas de même pour les cartes. D’où la réticence de nombreux promeneurs, cyclistes ou cavaliers à s’aventurer au-delà de ces limites. C’est pourquoi le groupe de travail Tourisme a estimé qu’il était plus qu’utile d’élaborer une carte des réseaux transfrontaliers pour chaque utilisateur, du simple promeneur à l’automobiliste.

Jeu de puzzle

Pour répondre à ce besoin, le groupe de travail SIG (Systèmes d’Informations Géographiques) s’est attaché à développer, dès septembre 2004, un réseau complet d’itinéraires couvrant l’ensemble du Parc des Trois Pays, à commencer par les parcours équestres. Loin d’être facile, la tâche s’est avérée titanesque ! Les trois pays concernés utilisent en effet des systèmes SIG différents, des systèmes de coordonnées différents et des données distinctes. Afin de pouvoir disposer d’une assise uniforme, le groupe de projet a donc acquis les fichiers ‘Eurostreets’. Il a ensuite fallu encoder manuellement une grande partie des informations. Enfin, après six mois de ‘jeu de puzzle’, les cartes sont quasiment prêtes et les chevaux pourront bientôt s’élaner sur les pistes...

Nouvelle idée de projet

Toujours dans le cadre de ce projet, le groupe de travail a eu l’idée de rendre les plans communaux d’aménagement accessibles aux différents partenaires via Internet, ce qui facilite l’harmonisation des données propres à chaque pays et leur transposition sur carte. Cette proposition de projet a fait l’objet d’une demande de subvention Interreg en janvier 2005.

4. Groupe de travail Ceinture Verte

LA CEINTURE VERTE, DES ARDENNES À LA CAMPINE

Les frontières ne sont rien de plus qu’une convention imaginée par l’homme. Le muscardin, la méliée du plan-tain et le crapaud accoucheur n’en ont que faire ! Aucune frontière n’a jamais endigué la nature. Hélas, ce sont aussi les hommes qui ont démantelé, en de très nombreux endroits, les zones qui servaient, à l’origine, de jonction entre les grands sites naturels. Ces sites naturels s’en trouvent aujourd’hui déconnectés les uns des autres et les espèces rares de la faune et de la flore y sont menacées d’extinction. Afin d’éviter cette tragédie, il est urgent de remettre les zones écologiques à l’honneur – ce qui ne sera possible que si les hommes arrivent à s’entendre. Entre autres sur les frontières.

Des liens solides

La Ceinture Verte est l’une des trois zones écologiques les plus importantes. Cette zone de jonction s’étend des Ardenes à la Haute Campine, en passant par Fourons, la Montagne Saint Pierre et le canal Albert. Le groupe de travail Ceinture Verte a proposé un éventail d’actions concrètes afin de régénérer cette zone écologique. Citons entre autres la préservation des zones ouvertes entre les grandes cités et leur remodelage sous forme paysagère, la délimitation des abords des villes et leur aménagement paysager, la protection des sites naturels existants, leur développement et leur interconnexion, la conclusion d’accords en vue de protéger la faune et la flore en péril et, pour terminer, la liaison des grandes régions naturelles du nord et du sud au moyen de ‘corridors naturels’ dans les vallées creusées par les cours d’eau.

Des ‘fenêtres’ sur la nature

Pour cautionner scientifiquement les projets susmentionnés, il est important d’informer correctement les visiteurs et les habitants quant à l’importance des valeurs paysagères de leur région. Les ‘fenêtres’ sont à cet égard un moyen de communication remarquable. Ces ‘fenêtres’, créées en bordure des circuits pédestres et cyclistes, permettent aux visiteurs de découvrir par eux-mêmes les spécificités et les richesses de la région. Des données utiles sur la nature, l’archéologie, la géologie et l’histoire culturelle sont reprises sur un panneau informatif.

5. Programmes territoriaux Gueule/Gulp et Worm/Roode Beek

L’EAU, UNE LIAISON ÉCOLOGIQUE

Les Ardenes et la Campine ne sont pas uniquement reliées par la Ceinture Verte. D’autres cours d’eau frontaliers jouent eux aussi un rôle écologique important dans la jonction des deux régions. Le Parc des Trois Pays est ainsi bordé, côté ouest, par la Gueule et la Gulp et, côté est, par la Worm et la Roode Beek. Pour qu’un cours d’eau soit reconnu au titre de zone de liaison écologique, il convient que tous se mettent parfaitement d’accord. En effet, comment garantir la propreté de votre cours d’eau si votre voisin y déverse ses déchets un peu plus en amont ?

Programme territorial Gueule/Gulp

Suite au succès rencontré par le projet transfrontalier de la vallée de la Gueule, ‘De la source à l’embouchure’, une conférence de travail a été organisée au printemps 2004, regroupant toutes les parties concernées par le bassin de la Gueule et de la Gulp. Il est apparu, lors de cette conférence, que l’élaboration d’un programme territorial transfrontalier pour la Gueule et la Gulp rencontrait un intérêt considérable. Les partenaires participants ne se limitent pas à la gestion intégrale des eaux et de l’environnement, mais s’intéressent également à d’autres thèmes comme le paysage, la culture, le tourisme et les loisirs.

Une forte implication

Le projet territorial Gueule/Gulp a ceci de particulier qu’il implique une multitude de parties qui, chacune, ont apporté leur pierre à l’édifice. Citons la Ville et le District d’Aix-la-Chapelle, Raeren, Kelms, Lontzen, Plombières, Fourons, Vaals, Gulpen-Wittem, Valkenburg et Meerssen, sans oublier d’autres partenaires comme le Waterschap Roer en Overmaas, le musée de Göhlthal, les Réserves Naturelles RNOB, les Eaux et Forêts, l’ADL, la Région de Maastricht en le Mergelland, le Bureau de Tourisme Zuid-Limburg, le Syndicat d’Initiative de Gemmenich, l’association Natuurmonumenten et la fondation Limburgs Landschap.

Programme territorial Worm/Roode Beek

A l’instar du projet précédent, le bassin de la Worm et de la Roode Beek constitue une zone écologique de valeur. Ce bassin ayant déjà été repris dans le projet ‘Euregionale 2008’, le Comité de Pilotage du Parc des Trois Pays a décidé de ne pas lui assigner de groupe de travail spécifique. Le Projet P3P continue cependant à s’intéresser de près à l’Euregionale 2008 et apportera son soutien aux éventuels et futurs projets concrets touchant au bassin de la Worm et de la Roode Beek.

Pour en savoir plus sur le groupe de travail Ville-Campagne, n’hésitez pas à contacter :

Sonia Veckmans

Ministère de la Région wallonne – DGATLP
Rue des brigades d’Irlande, 1 - B-5100 Jambes (Namur)
tel (0032) 81 332588 - fax (0032) 81 332567
e-mail : s.veckmans@mrw.wallonie.be

Pour en savoir plus sur le projet Tourisme, n’hésitez pas à contacter :

Willy Orlandini / Hilde Cuppens

Toerisme Limburg – Willekensmolenstraat 140
3500 Hasselt (B)
Tel: (0032) 11 74 75 - E-mail: hcuppens@limburg.be

Si vous souhaitez en savoir plus sur ce projet, n’hésitez pas à contacter :

Machtelt Kusters

Provincie Limburg, afd. Landelijke Leefomgeving
Postbus 5700 - 6202 MA Maastricht (NL)
tel. 0031 - 43 389 7095
mhb.kusters@prvlimburg.nl

Si vous souhaitez en savoir plus sur le groupe de travail Ceinture Verte, contactez :

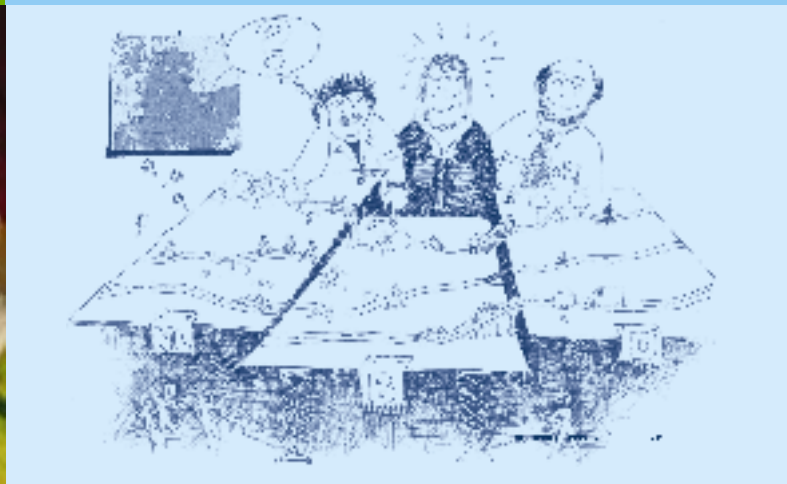
Katia Nagels

AMINAL Afdeling Natuur – Vlaams Gewest
Koningin Astridlaan 50 - B - 3500 Hasselt (B)
tel. : +32 (0)11-74 24 50 - fax : +32 (0)11-74 24 99
e-mail: katia.nagels@lin.vlaanderen.be

Pour en savoir plus sur le programme territorial Gueule/Gulp, n’hésitez pas à contacter :

Didier Bonni

Agence de Développement Local - Lontzen-Plombières-Welkenraedt - Place Communale 9 - 4850 Plombières (B)
Tel. : 0032/87/78.32.41 - Fax : 0032/87/78.32.43
e-mail adplombieres@swing.be



6. Groupe de travail Communication :



LE PARC DES TROIS PAYS EN LIGNE

Le projet du Parc des Trois Pays bénéficie désormais de son propre site Internet. Le président du Comité de Pilotage, Luc Maréchal, en a donné l'impulsion symbolique, le 15 septembre 2004, en appuyant sur le bouton 'feu vert' du site. Le site est entièrement trilingue : néerlandais, allemand et français. Chaque langue possède son propre nom de domaine : www.3landenpark.org, www.3laenderpark.org et www.parc-des-3pays.org. Les textes, les photos et les nombreuses cartes du site donnent une image particulièrement claire et complète du projet. Les objectifs et le contenu de la Perspective de développement y sont notamment bien explicités.

Le site est loin d'être un inconnu. La majorité des partenaires du projet renvoient les visiteurs de leur site vers la page du Parc des Trois Pays, créant ainsi un réseau d'information extrêmement vaste autour du Parc des Trois Pays. En lançant une recherche sur les mots 'Parc des Trois Pays' dans Google, on obtient en ce moment quelque 1300 occurrences !

Le site a été créé par le bureau Krusenbaum Webdesign; la Ville d'Aix-la-Chapelle en assure la rédaction Internet. Signe particulier : les webmasters ont utilisé un navigateur qui permet également aux malvoyants de visiter le site.

Excursion au Parc des Trois Pays

Le 24 novembre 2004, le groupe de projet a organisé une excursion au Parc des Trois Pays. Non pas pour les touristes, mais bien pour les 90 participants du Symposium SOS (Sustainable Open Space) provenant de tous les coins de l'Europe. Tous ont ainsi parcouru le domaine en autobus afin d'apprécier 'de visu' la richesse paysagère, culturelle et historique du Parc des Trois Pays. Aad Blokland, responsable du projet, était à cette occasion secondé par plusieurs représentants des différents groupes de travail. Une escale était bien sûr prévue aux Trois Bornes à Vaals, point de ralliement central aux Trois Pays.

Tous les objectifs réunis sur un poster

Afin d'améliorer la notoriété du projet auprès des habitants du site, le groupe de projet Communication a élaboré un poster mural résumant les objectifs et les propositions concrètes des projets. Ce poster de 2,5 x 3 m est affiché dans toutes les réunions d'information, les salons du tourisme et autres événements. Son titre définit le message d'une manière on ne peut plus claire : 'Parc des Trois Pays : espace ouvert sans frontières'. Le poster est disponible en quatre langues.

Et ensuite ?

La plupart des propositions de projets décrites dans le présent bulletin ont fait l'objet d'une demande de subvention européenne. Nous ignorons toujours officiellement si ces propositions ont été avalisées. A en croire les rumeurs, la dernière tranche des subventions européennes est très sollicitée, ce qui laisse peu de chances à nos projets. Néanmoins, quelle que soit l'issue, nous n'avons aucune raison de nous arrêter en si bon chemin. Il serait dommage de tirer un trait sur les nombreux résultats déjà acquis, comme la concertation transfrontalière, la compréhension mutuelle et une meilleure entente entre les partenaires concernés. Ces raisons suffisent amplement à nous encourager à poursuivre notre collaboration dans les années à venir – avec ou sans subvention de l'UE. Les partenaires du projet avaient par ailleurs décidé, en décembre 2004 à Hasselt, de financer le projet pendant trois ans encore sur fonds propres.



COLOPHON

Le présent bulletin d'information est une réalisation du groupe de projet du Parc des Trois Pays. Pour toute question qui ne serait pas du ressort des personnes de contact citées dans ce bulletin, nous vous invitons à vous adresser au responsable du projet du Parc des Trois Pays :

Aad Blokland
afd. Landelijke leefomgeving
Provincie Limburg
Postbus 5700
6202 MA Maastricht
tél (0031) 43 389 99 66
fax (0031) 43 389 7643
e-mail a.blokland@prvlimburg.nl

Rédaction : 'Write on' Tekstproducties, Eijsden
Mise en page : Chris Communications, Liège
Traduction française : ExtraVersion SPRL, Namur
Photographie: Chantal Lambert, Anette Berns, Andreas Hermann
©Provincie Limburg NL
Impression: Toner de presse (Liège)

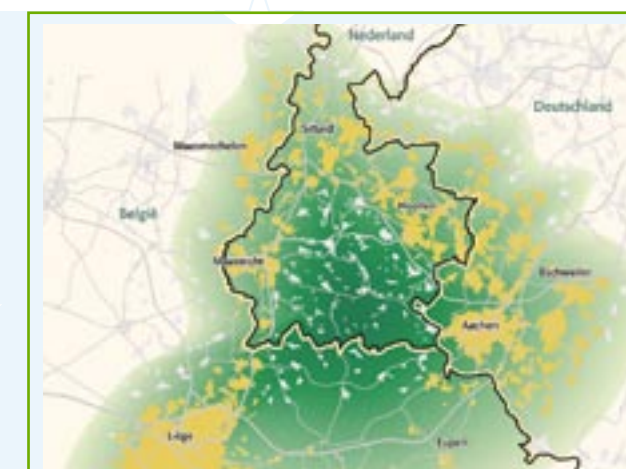
Cette publication n'aurait pu voir le jour sans le financement d'Interreg III, les fonds de l'Euregio Meuse-Rhin et un cofinancement de la région Nordrhein-Westfalen.

www.3landenpark.org - www.3laenderpark.org - www.parc-des-3pays.org



LETTRE D'INFORMATION PARC DES TROIS PAYS

Numéro 2, Avril 2005



LE PARC DES TROIS PAYS

Blotti entre les villes de Maastricht, Hasselt, Aix-la-Chapelle et Liège, le Parc des Trois Pays est un véritable poumon de verdure. Ce site unique se distingue par la richesse de son patrimoine culturel, écologique et paysager, par la beauté de son environnement et par la richesse de ses terres. Afin que ce domaine hors du commun – soumis à bien des pressions – puisse rester ouvert et accessible à tous, les Pays-Bas, l'Allemagne et la Belgique ont décidé, en 2001, d'unir leurs forces et de créer le projet eurégional du Parc des Trois Pays.

ACTION !

Trêve de bavardages, place à l'action : telle est la devise adoptée par le projet du Parc des Trois Pays ! Grâce à cette seconde lettre d'information, les événements de l'année écoulée n'auront plus de secret pour aucun d'entre vous. Vous apprendrez comment nos 40 collaborateurs, issus de 9 organisations venues de 5 régions différentes, elles-mêmes réparties sur 3 pays, ont fait pour traduire, en l'espace de 12 mois, 6 thèmes transfrontaliers sous forme de propositions de projets concrètes. Certaines de ces propositions ont fait l'objet d'une demande de subvention européenne. D'autres projets ont été directement mis en œuvre. Notre devise s'est avérée payante et l'heure est aujourd'hui à la récolte des premiers fruits !

QUELQUES MOTS D'HISTOIRE

La première phase du projet a débuté en automne 2001 par quatre réunions préparatoires dans la Province du Limbourg néerlandais, la Province du Limbourg belge, la Région wallonne et le District d'Aix-la-Chapelle. Une seconde rencontre de concertation s'est tenue en mai 2002 entre les autorités compétentes des régions concernées. Dans le courant de l'année 2002, les visions propres à chacun ont été intégrées pour donner naissance au premier concept du projet commun. Ratifié en 2003 par les trois pays partenaires, ce concept a enfin débouché sur une vision définitive – intitulée «Perspective de développement» – qui a été présentée, en octobre 2003, à l'occasion d'une grande manifestation au château de Vaalsbroek. Nous vous renvoyons pour cela à notre première lettre d'information, tout entière consacrée à la Perspective de développement.

PHASE 2

La seconde phase du projet a été ébauchée début janvier 2004 par l'élaboration de six thèmes et territoires transfrontaliers. Cette phase était financée par l'Euregio Meuse-Rhin. Le secrétariat général du Benelux assurait quant à lui les prestations de secrétariat et de traduction. Les projets élaborés en 2004 sont les suivants :

- 1) *Groupe de travail Ville-Campagne* : comment améliorer les relations entre les habitants des zones urbaines et rurales ?
- 2) *Groupe de travail Tourisme* : comment encourager les touristes à franchir les frontières ?
- 3) *Groupe de travail SIG (Systèmes d'Informations Géographiques)* : échange transfrontalier de cartes et de données géographiques
- 4) *Groupe de travail Ceinture Verte Ardennes – Campine*
- 5) *Élaboration des programmes territoriaux pour les bassins Gueule/Gulp et Roode Beek/Worm*
- 6) *Groupe de travail Communication* : diverses activités, dont la création d'un site Internet.

Chacun de ces 6 projets vous est présenté individuellement dans ce bulletin. Pour toute information complémentaire quant à un projet spécifique, nous vous invitons à vous adresser à la personne de contact compétente.

Bonne lecture, en vous souhaitant de devenir partenaire avec nous de ces projets ou de venir voir sur le terrain trois pays qui bougent.

Luc Maréchal
Région wallonne
Président du Comité de Pilotage du Parc des Trois Pays

